



ICAO

**Vingt-et-deuxième réunion du Groupe régional AFI de Planification et de Mise en œuvre  
(APIRG/22)**

**(Accra, Ghana, 29 juillet – 2 août 2019)**

**Mise en œuvre du programme de revue par les ANSP pairs Africains  
(Présentée par l’ASECNA)**

**RESUME**

Ce document présente les actions entreprises par les fournisseurs de services de navigation aérienne (ANSP) africains après le lancement de leur programme d'examen par les pairs le 4 février 2015 par le président du Conseil de l'OACI.

**Action :** L’Assemblée est invitée à:

- A) prendre note des informations fournies dans le présent document ;
- B) encourager l'OACI à continuer d’apporter son soutien au Programme de revues réciproques par les ANSP pairs africains, en coordination avec le groupe de pilotage des fournisseurs de services de navigation aérienne en Afrique ;
- C) demander aux ANSP africains de travailler ensemble au renforcement du programme de revue par les ANSP pairs africains en vue de renforcer la sécurité et l'efficacité du transport aérien en Afrique ; et
- D) encourager les autres régions de l’OACI à tirer parti de cette expérience du programme de revue par les ANSP pairs africains, comme moyen d’améliorer les services de navigation aérienne.

<i>Strategic Objectives:</i>	Cette note de travail est relative à la Sécurité, à la Capacité et l’Efficacité de la Navigation Aérienne.
<i>Financial implications:</i>	Implication financière sur le plan AFI :
<i>References:</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Annexe 19 de l’OACI – Gestion de la Sécurité</li> <li>✓ ICAO Doc 9859 – Manuel de Gestion de la Sécurité</li> <li>✓ Rapport de APIRG 21 (conclusions 21/28 and 21/29)</li> <li>✓ Divers Rapports de réunions des ANSP de la Région AFI</li> </ul>

## 1. INTRODUCTION

1.1 À l'initiative du président du Conseil, une réunion des fournisseurs de services de navigation aérienne africains (ANSP) s'est tenue à Montréal le 4 février 2015 pour discuter de la nécessité d'identifier les moyens de relever certains défis auxquels es services de navigation aérienne sont confrontés dans la région Afrique-océan Indien (AFI)

1.2 Un an après, un groupe de pilotage chargé d'élaborer un cadre régional et un mécanisme d'amélioration des performances en matière de sécurité des ANS en Afrique, comprenant une évaluation par les pairs, a été créé. Il est composé des membres suivants : ASECNA (président), ATNS, Afrique du Sud (vice-président), CANSO (membre et secrétariat), ANSP du Ghana, du Kenya, du Mozambique et du Nigéria (Membres), OACI (Membre) et de la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC) (observateur). Il a été convenu que l'OACI continuerait à jouer un rôle actif dans le soutien de l'initiative par l'intermédiaire des bureaux régionaux AFI.

## 2. DISCUSSION

2.1 Les principaux objectifs de cette initiative sont les suivants :

a) établir et maintenir un niveau de sécurité uniforme pour la région AFI ;  
 b) aider les ANSP à s'acquitter de leurs obligations internationales relatives aux services de navigation aérienne, notamment : les services de la circulation aérienne (ATS), la conception des procédures de vol, le service d'information aéronautique (AIS), la cartographie, la météorologie (MET), la communications, la navigation et la surveillance (CNS), la recherche et le sauvetage (SAR) et système de gestion de la sécurité (SGS);

2.2 c) la mise en commun des outils, des ressources humaines et des formations disponibles et l'intégration des revues de la sécurité et de la qualité dans un programme d'assurance de la sécurité et de la qualité spécifique aux ANSP afin de réduire les coûts de certification.

2.3 Les tâches sont basées sur des revues croisées effectués par des équipes indépendantes d'experts d'autres ANSP et d'autres organismes de l'aviation civile, le partage d'expériences et de bonnes pratiques, l'assistance mutuelle et la protection des données.

2.4 Les ANSP visités élaboreront des plans d'action correctives / préventives en conséquence. Les résultats de suivis et évaluations régulières de l'état d'avancement de la mise en œuvre de ces plans d'actions correctives / préventives seront partagés avec les autres ANSP.

2.5 Les experts de la revue seront choisis parmi les ANSP et d'autres entités de l'aviation civile, à l'aide de documents d'orientation complets en cours d'élaboration avec le soutien de l'OACI et des meilleures pratiques pertinentes du secteur, telles que CANSO.

2.6 Les avantages de l'initiative de revue par les ANSP pairs africains sont les suivants:

- a) la mise en commun des capacités de surveillance interne et la réduction des coûts ;
- b) la durabilité des résultats de la revue en raison de l'indépendance du système ;
- c) préparation efficace des ANSP au processus de supervision / certification de la sécurité par les autorités de l'aviation civile ;
- d) l'assurance de l'amélioration continue de la sécurité et de la qualité des services de navigation aérienne dans la région AFI ;
- e) l'assurance d'un niveau minimum de supervision de la sécurité des ANSP dans les États où les autorités nationales rencontrent des difficultés ("Aucun ANSP laissé de côté" dans le processus de supervision).

2.7 Etat d'avancement dans la mise en œuvre des activités par les ANSP africains  
 Depuis le lancement du processus, les actions suivantes ont été effectuées :

- a) Des revues ont été réalisés sur la base des standards d'excellence de la CANSO dans plusieurs pays. Ces standards sont principalement basés sur les exigences de l'annexe 19 de l'OACI ;
- b) ATNS et l'ASECNA ont procédé à revues réciproques à la suite d'un mémorandum d'entente ;
- c) Un manuel commun d'examen par les pairs a été élaboré par l'OACI et adopté par les ANSP lors d'une réunion tenue du 3 au 5 mai 2017, à Freetown, en Sierra Leone ;
- d) Un atelier a été organisé à Abidjan par l'OACI pour diffuser le manuel et fournir une formation aux ANSP afin qu'ils puissent procéder à des revues sur la base du manuel adopté.
- e) Deux ANSP (Ghana et Madagascar) ont été désignés pour une revue pilote afin d'évaluer l'utilisation du manuel.
- f) Le comité directeur (composé de l'ASECNA ATNS et de la CANSO) s'est réuni en juin 2019 en Afrique du Sud et a annoncé de nouvelles dates pour les revues du Ghana et de Madagascar. Après ces revues, un atelier est prévu en novembre 2019 pour évaluer l'utilisation du manuel à des fins de revue par les pairs. Les enseignements tirés guideront la planification des revues de 2020.

### 3. CONCLUSION

L'Assemblée est invitée à :

- a) prendre note des informations fournies dans le présent document ;
- b) encourager l'OACI à continuer d'apporter son soutien au Programme de revues réciproques par les ANSP pairs africains, en coordination avec le groupe de pilotage des fournisseurs de services de navigation aérienne en Afrique ;
- c) demander aux ANSP africains de travailler ensemble au renforcement du programme de revue par les ANSP pairs africains en vue de renforcer la sécurité et l'efficacité du transport aérien en Afrique ; et
- d) encourager les autres régions de l'OACI à tirer parti de cette expérience du programme de revue par les ANSP pairs africains, comme moyen d'améliorer les services de navigation aérienne.